



territoire • économie • formation • lycée • transport • environnement & tourisme •
culture & sport • solidarité • europe

AVIS A LA BATELLERIE

Fait à signaler : Ouverture de la navigation

Période concernée : du 31 mars 2017 au 29 octobre 2017 inclus

CANAL D'ILLE-ET-RANCE ET RIVIERE DE VILAINE

PERIODES ET HORAIRES DE NAVIGATION EN 2017

Les usagers du Canal d'Ille-et-Rance et de la rivière Vilaine sont informés que les horaires (1) d'ouverture des écluses sont les suivants :

- 31 mars au 16 juin 2017 inclus : 9 h - 12 h 30 13 h 30 - 18 h 45
- 17 juin au 17 septembre 2017 inclus : 9 h - 12 h 30 13 h 30 - 19 h 15
- 18 septembre au 15 octobre 2017 inclus : 9 h - 12 h 30 13 h 30 - 18 h 45
- du 16 octobre au 29 octobre 2017 inclus : 9 h - 12 h 30 13 h 30 - 18 h 00

(1) Les bateaux doivent se présenter au plus tard 15 minutes avant la fin du service.

Ces horaires et périodes de navigation s'appliquent pour toutes les écluses, à l'exception de :

- l'écluse du Châtelier sur la Rance se renseigner au www.bretagne.bzh ou au 02.96.39.55.66.
- l'écluse d'Arzal sur la Vilaine, se renseigner au www.eptb-vilaine.fr

Contact Subdivision Vilaine-Canal d'Ille-et-Rance
Tel : 02.99.84.47.60
Courriel : svn-vir@bretagne.bzh

La cheffe de la subdivision Vilaine
Canal d'Ille et Rance


Eléonore NADAN